



Module complémentaire SSIAP 3

Pour Détenteur d'Attestation

Objectif :

Permettre aux personnes titulaires du PRV2 ou Adjudant 1 an de prendre les fonctions de SSIAP3.

Public :

Personne titulaire du PRV2 et adjudant 1 an au minimum ou du brevet de prévention ou d'une attestation du ministre, souhaitant exercer la fonction de Chef de service de Sécurité Incendie dans les Établissements Recevant du Public et les Immeubles de Grande Hauteur.

Prérequis :

- Être titulaire du SST ou PSC1 moins de 2 ans ou PSE1 en cours de validité.
- Être en possession des diplômes qui vous donnent accès à cette formation (Adjudant pendant 1 an + PRV2, ou AP2, ou Brevet de prévention, ou attestation du ministre en charge de la sécurité civile).

Modalités et méthodes Pédagogie :

Cours théoriques avec méthodes directives et participatives.

Les jeux de formation : Dispositif de formation permettent d'accroître la motivation et l'engagement des apprenants en suscitant des émotions positives. Plusieurs catégories d'outils pédagogiques peuvent être utilisées dans les jeux de formation, parmi lesquelles les jeux de rôles, la mise en situation, le travail en sous-groupe etc
Support PowerPoint, vidéos, ordinateurs.

Effectif et durée et Prix:

Le nombre de participants à la formation est fixé à 10 personnes maximum par session.

Formation : 35h

Prix : **Sur devis.**

Modalité et délais d'accès:

2C, avenue de l'Énergie 67800 BISCHHEIM

formation.securite67@gmail.com

Tel : **0607842200 / 0388475984**

Pour l'inscription se rendre sur le site internet : <https://formationsecurite67.fr>

A la réception du dossier d'inscription nous vous répondrons sous 48h. Toutes inscription est clôturée 7 jours avant le début de la formation.

Accessibilité PSH:

Répond aux normes d'accessibilités PMR

Pour les PSH veuillez contacter notre référent handicap : **Nolin Thierry** pour aménagement éventuel si possible.

Intervenant :

Formateur expérimenté et spécialiste dans le domaine.

Modalités d'évaluation des acquis de la formation :

Évaluation au cours de la formation

Validation

Diplôme SSIAP3 par équivalence.

Recyclage tous les 3 ans

Programme de formation

1 - La Sécurité Incendie et les Bâtiments 7h

-Trame d'analyse d'un projet de construction, d'aménagement ou de réaménagement de l'existant.

2 - Gestion des Risques 12h

Réalisation des travaux de sécurité.

Documents administratifs.

3 - Le Management de l'Equipe de Sécurité 8h

Code du travail applicable aux salariés.

Notions de droit civil et pénal.

4 - Le Budget du Service Sécurité 8h

La réalisation des budgets.

Fonction achat.

Gérer les contrats de maintenance des installations de sécurité.